

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	15^{ème}
Nom de site	PARC_EXPOS_HALL_3	Numéro	440U7
Adresse du site	58, boulevard Lefebvre	Hauteur	R+1 (23,30 m)
Bailleur de l'immeuble	Mairie de Paris	Destination	Hall exposition
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 1 antenne inactive.		
Complément d'info	Deux antennes dont une inactive sur un azimuth		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	05/03/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	05/06/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	05/08/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout d'une antenne et le remplacement de l'antenne existante par une nouvelle antenne, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers l'azimut 60°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	6° à 9°
Estimation	60° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	18,40 m pour l'antenne active 20,05 m pour l'antenne inactive

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

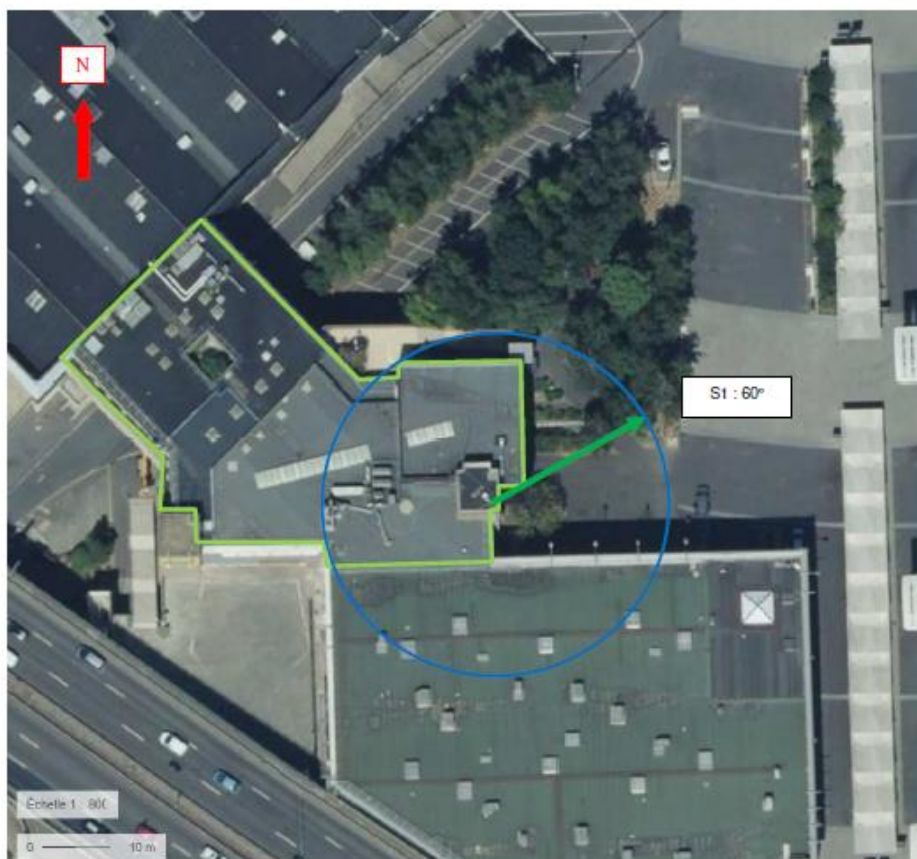
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 7.50m.



	Azimut 60°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m
Hauteur	7.50 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 60°

